MINISTERE DE L'AGRICULTURE

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DU LANGUEDOC-ROUSSILLON

(AVEYRON, AUDE, GARD, HERAULT, LOZÈRE, PYRÉNÉES-ORIENTALES)

MONTPELLIER - 16, Rue de la République - Tél. 72 58-72

70

1ère Edition n° 2
2ème Edition n° 1

3 mars I959

I N F O R M A T I O N S

TAVELURE DU POIRIER (Zones 1,2)

Les relèvements de température récemment observés ainsi que des conditions d'humidité particulières, ont provoqué un très rapide développement de la végétation. Plusieurs variétés de poirier ont atteint le stade D, qui sera rapidement dépassé dans certaines situations. Des organes verts sont donc réceptifs à la maladie. Fort heureusement l'évolution des périthèces ne s'est pas faite dans les mêmes conditions. Cependant les conidies peuvent, elles, provoquer à brève échéance des contaminations favorisées par les brouillards matinaux et que des pluies prochaines pourraient intensifier. En conséquence, sur tous les arbres dont la végétation dépasse le stade C 3 nous conseillons un traitement préventif. Utiliser :

- Bouillie bordelaise : 250 g. de cuivre par hl. (dose maximum)
- Oxychlorure de cuivre : 250 g. de cuivre par hl. (dose maximum)
- Sulfate basique de cuivre : 250 g. de cuivre par hl. (dose maximum)
- Oxyde cuivreux : 250 g. de cuivre par hl.(dose maximum)
- Bouillie sulfocalcique : dose du fabricant.
- Soufres micronisés : 600 g. de soufre pur par hl (dose maximum)
- Captane : I50 g. de matière active par hl. d'eau
- Zinèbe : 200 g. de matière active par hl. d'eau.

Les produits cupriques ont la préférence de beaucoup d'arboriculteurs expérimentés pour le traitement préfloral.

OIDIUM DE L'ABRICOTIER (Zones 1,2)

Les arbres de certains vergers sont régulièrement atteints par cette maladie qui est justiciable des produits soufrés et du dinitrophényl crotonate.

Les produits anti-oïdiums devront donc être utilisés (compte-tenu des règles de mélange) lors du traitement destiné à combattre le Monilia.

PARASITES DE LA LUZERNE (Zones 1, 2)

Divers insectes : Phytonome, Apion, peuvent déjà occasionner des dégâts aux jeunes pousses de luzerne. Il faut sans tarder pulvériser (I200 litres à l'ha) ou poudrer (I5 à 20 kilos à l'ha) un insecticide à base de D.D.T., d'H.C.H. , de Lindane, ou de S.P.C.

Par suite de l'échelonnement de la sortie des adultes hivernants il sera nécessaire de faire un deuxième traitement 2 semaines après le premier.

Ne pas attendre les dégâts pour traiter.

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux,
P.BERVILLE

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,
L.L.TROUILLON

P259

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles du Languedoc-Roussillon,16 rue de la République Montpellier.Le Gérant : TROUILLON. Autorisation du 6 mars I956 -Reproduction,adaptation réservées.